Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

BP N°11

34150 ANIANE

Objet du marché :

Nettoyage et entretien des locaux de l'école maternelle

Numéro de Marché : 2021NETTOYAGEMATER

Date et heure limite de réception des offres : 11 / 06 / 2021 à 12:00

Avis d'appel public à la concurrence

Mairie d'Aniane, Hôtel de ville, BP n°11, 34150 Aniane
Tel: 04 67 57 01 40 - fax: 04 67 57 70 85 - @mail accueil@ville-aniane.fr

Pouvoir adjudicateur :
Désignation :
Mairie d'Aniane
Hôtel de ville
BP N°11
34150 ANIANE
Téléphone : 04.67.57.01.40
Fax : 04.67.57.70.85
Adresse internet : http://wwwville-aniane.com
E-Mail : accueil@ville-aniane.fr
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE ANIANE
Correspondant : M. Salasc Philippe, Maire, Place de l'Hôtel de Ville BP 11, 34150 Aniane
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Nettoyage et entretien des locaux de l'école maternelle - Aniane 34150
Catégorie de services : 14

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 90911200

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

- Valeur estimée (HT) : 90000 euros (Euros)

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.
Prestations divisées en lots : non
Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro
Marché réservé : Non
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (40 %)
- Valeur technique (60 %)

Type de procédure : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres : 11 juin 2021 à 12 h 00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-10
Renseignements complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.
Les conditions de visites sont les suivantes :
La visite aura lieu le mardi 25 Mai 2021 à 10 heure à l'adresse suivante « Ecole maternelle Avenue Louis Marres 34150 ANIANE »
Un registre de visite sera tenu par le représentant du pouvoir adjudicateur pour certifier de la présence des candidats à la visite. Une attestation de visite sera par ailleurs communiquée aux candidats via le profil acheteur.
Ils devront impérativement la joindre à leur offre.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 mai 2021
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_b8JmAzK1qd

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 Montpellier
Détails d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Pour les renseignements d'ordre technique :

Mairie d'Aniane / SERVICE JEUNESSE
Correspondant : David Faroldi
Adresse : Mairie d'Aniane
Hôtel de ville BP 11
34150 ANIANE
Tél : 04.67.57.01.48
Fax : 04.67.57.70.85
Mél : sej@ville-aniane.fr

- Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Mairie d'Aniane / SERVICE JEUNESSE
Correspondant : David Faroldi / Elody Gauthier
Adresse : Mairie d'Aniane
Hôtel de ville BP 11
34150 ANIANE
Tél : 04.67.57.01.48
Fax : 04.67.57.70.85
Mél : sej@ville-aniane.fr
Horaires d'ouvertures : le matin de 9h à 12h
l'après-midi de 14h à 16h